

VALORISATION DE LA MATIERE ORGANIQUE
ALSACE DU NORD
-
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION
DU 30 MAI 2017



Document rédigé par Quelia, concertant mandaté par ABH

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| ➔ | Participants et intervenants | 2 | | |
| ➔ | Etaient excusés | 2 | | |
| █ | INTRODUCTION | 3 | █ | UNE DEMARCHE COLLECTIVE 5 |
| █ | HISTORIQUE DE LA DEMARCHE | 3 | █ | UNE IMPLANTATION A CONCRETISER 5 |
| █ | PRESENTATION DU COLLECTIF ABH ET SES OBJECTIFS | 3 | █ | PREMIERE ETAPE : INFORMER 6 |
| █ | LA MATIERE ORGANIQUE A VALORISER | 4 | █ | LES ETAPES A VENIR 7 |
| █ | UNE ENERGIE ET UN AMENDEMENT RENOUVELABLES | 5 | █ | LA CONCERTATION 7 |
| | | | █ | ECHANGES 8 |

➤ **Participants et intervenants**

25 personnes ont participé à la réunion.

Elus des communes proches

Rémy GOTTRI, Maire de Berstheim et membre d'ABH
René GRAD, Maire de Wintershouse
Patrice KIEFFER, Conseiller municipal d'Ohlungen
Josée KOEGER, Adjointe d'Uhlwiller
Jean-Marie SANDER, Maire d'Ohlungen
Jean-Marc STEINMETZ, Maire de Wittersheim
Pierrot WINKEL, Maire d'Huttendorf

Elus de la Communauté d'agglomération de Haguenau

André ERBS, Vice-président
Philippe SPECHT, Vice-président

Partenaire agricole

Jean-Marc PFRIMMER, Représentant Haguenau FDSEA

Adéan

Céline VEIT, Chargée de mission à l'Adéan

Association

Alain MASTIO, Représentant local d'Alsace Nature

Entreprise locale

Jean-Claude ROHTAN, dirigeant de la Ferme Gourmande

Porteurs du projet – Collectif ABH

Benoît BURG, Membre d'ABH
Régis HUSS, Président d'ABH
Mathias LAMOTE, Membre d'ABH
Florent MEYER, Membre d'ABH
Patrick NONNENMACHER, Membre d'ABH

Franck SANDER, Membre d'ABH et Président de la FDSEA
Jean-Luc SANTER, Membre d'ABH
Julien SCHEER, Membre d'ABH
François STEFFEN, Membre d'ABH
Christian SUSS, Directeur d'ABH

Animation

Constant DELATTE, Quelia
Noé FOURCAUD, Quelia

➤ **Etaient excusés**

Daniel GAUPP, Maire d'Uhlwiller
Frédéric REISS, Président de l'Adéan
Anne VONESCH, Vice-présidente d'Alsace Nature
Guy BONGEOT, Président de l'association Fruit et Nature
Joseph WINKEL, Président des Associations Réunies d'Huttendorf
Jean-Louis STEINMETZ, Président de l'association des Amis de la Source Saint-Ulrich

Note sur ce compte-rendu

Ce compte-rendu est synthétique, il regroupe les présentations qui ont été faites au cours de la réunion et les interventions des participants lors des échanges.

I Introduction

M. Delatte remercie les participants de leur présence à la réunion de concertation autour de la démarche de ABH pour le développement d'une filière de valorisation de la matière organique en Alsace du Nord.

M. Delatte signale aux participants que la réunion est enregistrée pour la rédaction du compte-rendu.

Ordre du jour

M. Delatte présente l'ordre du jour et les objectifs de la réunion :

- Découvrir le projet et le collectif ABH
- Présenter le dispositif d'information et de concertation

Introduction de M. ERBS

André Erbs indique être heureux d'accueillir la réunion et les participants dans les locaux de l'Adéan. Dans l'attente de découvrir plus en détail la démarche et de voir comment elle a évolué, il précise que les discussions doivent se faire dans l'entente et dans l'écoute.

Il rappelle que l'Adéan a réalisé un plan climat en 2009, avec un volet dédié aux énergies renouvelables, dans lequel la jeune société ABH s'intègre complètement.

I Historique de la démarche

Régis HUSS présente la démarche et le collectif ABH

A l'origine de la démarche, le détachement de Céline Veit de la Chambre d'agriculture auprès de l'Adéan a permis une réelle implication de l'Alsace du Nord, comme pôle d'excellence rurale, dans

le développement des énergies renouvelables et son soutien pour l'étude de faisabilité de la valorisation de matière organique.

La possibilité de l'injection de biométhane dans le réseau de distribution et la présence du réseau GRDF à Olhungen ont orienté les démarches de ABH sur ce territoire.



I Présentation du collectif ABH et ses objectifs

Régis HUSS présente les 15 membres du collectif ABH et leurs objectifs communs dont :

- la diversification des revenus, la pérennité de leurs exploitations et de leurs modèles agricoles, avec finalement la volonté de donner aux jeunes générations l'envie et des perspectives favorables pour s'installer ;

- o la valorisation des matières organiques qui ne le sont que sous la forme d'engrais aujourd'hui, afin de « boucler la boucle énergétique » et contribuer à l'indépendance énergétique du territoire.

LE COLLECTIF ABH ABH

Les 15 membres du collectif ABH sont :

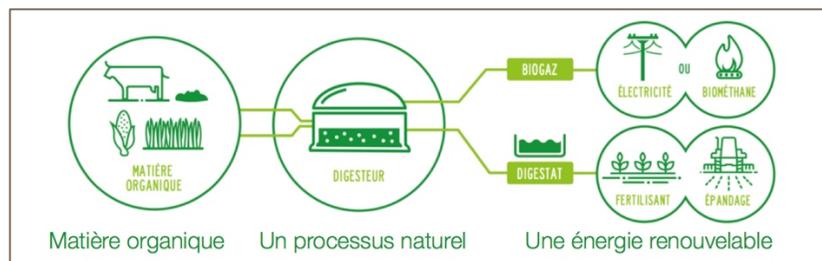
| | | |
|--------------------------|------------------------------------|--------------------|
| o Agnès et Cédric BRANDT | o Mathias LAMOTE | o Arnaud OHLMANN |
| o Benoît BURG | o Valérie MAILLET et Julien SCHEER | o Franck SANDER |
| o Benoît FORNES | o Florent MEYER | o Jean-Luc SANTER |
| o Christophe GASS | o Patrick NONNENMACHER | o François STEFFEN |
| o Régis HUSS | | o Christian SUSS |
| | | o Rémy GOTTRI |



Autour d'objectifs communs :

- Agricoles, économiques et sociétaux
- Énergétiques et écologiques

Régis HUSS explique le processus de la valorisation de la matière organique.



Le collectif ABH a choisi l'option de l'injection du biogaz épuré (biométhane) dans le réseau de distribution. Le biométhane, comparable à du gaz naturel, peut être ensuite directement utilisé par les consommateurs. Tandis que le digestat est, grâce au processus, rendu moins odorant et plus stable que les effluents d'élevage bruts.

I La matière organique à valoriser

Régis HUSS indique que le choix des gisements organiques a fait l'objet de débats au sein du collectif. Leur choix s'est finalement arrêté sur un apport de matière organique agricole, afin de sécuriser au mieux l'approvisionnement. Ils envisagent par ailleurs un partenariat avec le Conseil Départemental pour valoriser l'herbe provenant de l'entretien des bords de route.

Les gisements de matière organique

- o Exploitations agricoles et entreprise paysagère dans un rayon de 5 km



- o Composition des intrants :

- plus de 20 000 tonnes d'effluents d'élevage
- plus de 15 000 tonnes de résidus agricoles
- d'autres matières organiques valorisables issues du territoire

I Une énergie et un amendement renouvelables

Régis HUSS explique que le biométhane est une énergie renouvelable et que la valorisation de la matière organique est aussi une solution pour soulager les éleveurs qui ont trop d'effluents d'élevage à stocker et à valoriser comme engrais. En valorisant les effluents et en produisant un amendement organique naturel aussi utilisable par les céréaliers, la valorisation de la matière organique rétablit un équilibre, entre éleveurs et céréaliers, profitable à tous.

| | |
|--|---|
| <p>Du biométhane injecté dans le réseau</p> <p>Une production estimée de 250 Nm³/h d'injection de biométhane dans le réseau de gaz</p> <p>Contribution directe à l'indépendance énergétique du territoire</p>  | <p>Un amendement organique naturel</p> <p>Le digestat produit par la méthanisation est un amendement organique pour les cultures</p>   |
|--|---|

I Une démarche collective

Régis HUSS rappelle que la démarche d'ABH s'inscrit dans une dynamique collective, avec le soutien et l'accompagnement de collectivités territoriales et de structures publiques. Le partenariat avec Engie qui est leur acheteur de biométhane permet de mutualiser la prise de risque.

I Une implantation à concrétiser

Régis HUSS présente les critères liés au choix du site d'implantation. L'implantation envisagée à Wittersheim à proximité de la déchetterie a pour principal atout d'être éloigné des habitations et au centre des exploitations. Ceci évite au maximum la traversée des villages avec les intrants. Cette implantation exige de réaliser 3 km de canalisation pour relier le réseau de gaz à Ohlungen. Ce coût supplémentaire n'est pas jugé insurmontable par le collectif au vu des avantages du site.

Réflexion d'implantation à Wittersheim

- Selon plusieurs critères :
- être au barycentre et à proximité des gisements
 - proximité du réseau de gaz (injection)
 - accès routier
 - surface au sol



I Première étape : informer

Régis HUSS indique que des tracts de présentation de la démarche ont été distribués dans les 5 communes et hameaux alentours, invitant les riverains à consulter le site internet <http://ABH.Alsace> et à s'adresser directement au collectif ABH par courriel : contact@ABH.Alsace pour toute question.

Le site internet, accessible au grand public, permet de s'informer sur la démarche. Il sert d'interface directe pour permettre à chacun de contacter le collectif ABH via un formulaire de contact.

Distribution de plus de 800 tracts



ABH Du biogaz agricole et collectif en Alsace du Nord

« Produire collectivement une énergie propre pour les activités du territoire »

Nous sommes un collectif de 15 agriculteurs d'Alsace du Nord. Ensemble, nous sommes engagés dans un projet ambitieux et innovant : la création d'une filière de valorisation de la matière organique pour produire du biogaz, une énergie renouvelable.

Nous souhaitons vous informer directement de nos réflexions et des enjeux pour la réussite de ce projet : quelles matières nous pouvons traiter, comment valoriser le biogaz, quel aménagement du site d'implantation.

Informez-vous, visitez notre site internet

<http://ABH.alsace>

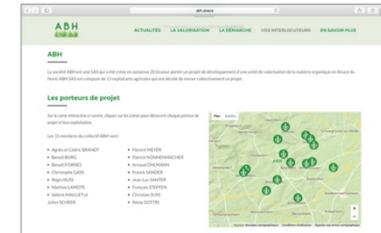
Scannez ce QRcode pour accéder au site internet depuis les smartphones et tablettes.

Nous développons notre projet dans la concertation que nous mettons actuellement en place. Si vous souhaitez apporter votre contribution n'hésitez à nous faire part de votre intérêt, de remarques, questions via notre site internet (formulaire de contact accessible à tous à tout moment) ou par courriel :

contact@abh.alsace

Document réalisé et diffusé par ABH - 137, rue Sandbühl 67590 Orléans - en mai 2017
Ne pas jeter sur la voie publique

Mise en ligne d'un site internet d'information ABH.Alsace



I Les étapes à venir

Régis HUSS présente le calendrier prévisionnel. Il précise que le permis de construire devrait être déposé avant la fin de l'année. Entre autres, des études olfactives seront réalisées, ainsi que des études environnementales pour la préservation des milieux naturels, prenant en compte les enjeux faunes-flores. Le site internet sera alimenté au fur et à mesure des évolutions de la démarche.

Calendrier prévisionnel

Choix du constructeur en cours par ABH (objectif de finalisation mi-juin)

Démarrage de la conception et des études pour la demande d'autorisation

- o l'étude ICPE avec le Bureau d'étude Tractebel
- o Le permis de construire avec le constructeur
- o l'étude de l'environnement sonore (mesures fin juin)
- o signature du contrat de réservation entre ABH et ENGIE
- o choix des prestataires

I La concertation

Constant Delatte explique que le collectif ABH a souhaité mettre en place une concertation volontaire, au-delà de ce qu'exige la réglementation.

Après que l'agence de concertation Quelia ait rencontré des élus et membres de la société civile pour comprendre les enjeux locaux, de nombreux acteurs du territoire ont été invité à cette réunion de concertation. M. Delatte demande si d'autres acteurs du territoire aurait pu être invités à la concertation. Des participants suggèrent que

les riverains puissent s'informer et donner leur avis au cours du développement du projet.

Mars 2017 – Préparation de la concertation

Mai 2017 - Invitation à la concertation :

- | | |
|--|------------------------------|
| Des acteurs institutionnels | Les riverains et les usagers |
| ⊙ Les syndicats et partenaires agricoles | ⊙ Les riverains |
| ⊙ Association environnementale : Alsace Nature | ⊙ Une entreprise locale |
| ⊙ Les élus des collectivités | ⊙ Des associations locales |

Le tract distribué aux habitants les invitait à manifester leur intérêt pour la concertation sur le site internet ou par email. Aucune personne ne s'est exprimée et 4 personnes se sont inscrites à la liste d'information. En revanche plus de 170 personnes ont visité le site internet. M. Delatte incite à ce que l'information soit relayée largement.

I Echanges

M. DELATTE demande aux participants, non membre du collectif ABH, ce qu'ils pourraient apporter à la concertation.

Alain MASTIO, référent local d'Alsace Nature, indique être plutôt favorable à la valorisation de la matière organique puisqu'il s'agit de remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables. Néanmoins, il émet quelques conditions à ce type de démarche :

- Ne pas conforter l'agriculture industrielle et les phénomènes de concentration
- Ne pas dédier de parcelles agricoles pour des cultures à la seule vocation énergétique, au détriment des cultures pour alimenter l'homme ou les troupeaux
- Favoriser l'écoagriculture : une agriculture avec moins de pesticides et soucieuse de la biodiversité
- Respecter le bien-être animal

Alsace Nature pourra apporter un regard par rapport à ces critères.

Pierrot WINKEL, Maire de Huttendorf, remercie les membres du collectif ABH. Il indique avoir visité des unités de valorisation de la matière organique en Allemagne, où tout se passait bien. Il espère que la démarche continuera à bien se dérouler, tout en regrettant que les agriculteurs de sa commune ne se soient pas engagés avec ABH. Il évoque avec espoir la possibilité que le collectif accueille plus tard de nouveaux membres.

Jean-Marie SANDER, Maire de Ohlungen, décrit la valorisation de la matière organique comme une nouvelle production, l'énergie agricole, diversifiant les revenus des éleveurs qui apporteront un amendement organique naturel que les céréaliers utiliseront à la place des engrais chimiques.

Rémy GOTTRI, Maire de Berstheim, indique que la valorisation de la matière organique permettra d'alléger les investissements importants exigés pour la mise aux normes des élevages.

En tant que membre du collectif ABH, il explique s'être engagé dans la démarche en raison des déchets de tonte qu'il stocke et qu'il n'est aujourd'hui pas en capacité de valoriser.

Franck SANDER, Président de la FDSEA, félicite les agriculteurs pour leur professionnalisme. Il explique que face aux fluctuations des marchés économiques, les agriculteurs sont de plus en plus contraints d'agrandir leurs exploitations. Dans la région, le monde agricole a fait le choix de la diversification, avec des cultures à valeur ajoutée, permettant de maintenir des petites exploitations agricoles où les générations futures pourront s'installer. Le développement des énergies renouvelables dans le monde agricole est une nouvelle valeur ajoutée, qui, de surcroît, répond aux attentes de la société. Les contrats à longs termes négociés par le collectif ABH avec Engie assurent stabilité et visibilité. Des fermes plus diversifiées seront plus solides pour l'avenir.

Régis HUSS répond à Alain MASTIO. Selon la nature intrants, le digestat peut être valorisé comme amendement en agriculture conventionnelle ou biologique. Or certains membres d'ABH s'intéressent à l'agriculture biologique. Ainsi, il a été décidé de s'orienter majoritairement vers des intrants agricoles pour que l'amendement organique soit compatible avec l'agriculture biologique. Dans l'évolution des pratiques de chaque agriculteur, le collectif essaye de prendre en compte les contraintes et les attentes de chacun.

Jean-Marc PFRIMMER, Représentant de la FDSEA, tient à féliciter le collectif pour sa démarche qui se veut ouverte à tous, et

notamment aux riverains proches, grâce aux efforts d'information et de concertation. Ces efforts doivent se poursuivre dans le temps, via le site internet à mettre à jour régulièrement pour répondre aux interrogations des citoyens.

Pierrot WINKEL, Maire de Huttendorf, précise que les 170 visiteurs du site internet représentent déjà un pourcentage intéressant de la population des communes et hameaux proches. Il ajoute que suite à la mise en ligne du site et à la distribution du tract, aucun appel sur la démarche n'a été recensé en mairie.

André ERBS, Vice-président de la Communauté d'agglomération de Haguenau, regrette néanmoins qu'il n'y ait pas plus de riverains présents à cette réunion de concertation.

Constant DELATTE explique que les riverains étaient invités à apporter leur contribution à la concertation, aucun ne l'a encore fait. Il ajoute qu'il est important que les canaux de communication restent ouverts.

André ERBS ajoute qu'il s'agit là d'une première démarche de développement d'énergie renouvelable d'envergure pour le territoire. La longue réflexion menée et l'approche méthodologique avec la concertation sont dignes d'intérêt et innovants. Il est satisfait que les choix arrêtés par les agriculteurs montrent qu'il y a une volonté de prendre des dispositions pour limiter les risques et les impacts.

Jean-Claude ROTHAN, dirigeant de la Ferme Gourmande, à 2 km du site, rappelle qu'il faudra continuer à respecter les règles de bon voisinage vis-à-vis des riverains qui fonctionnent déjà.

Josée KOEGER, adjointe d'Uhlwiller, encourage la démarche et enjoint les membres d'ABH à la poursuivre.

René GRAD, Maire de Wintershouse, indique que certaines personnes s'étaient posé des questions initialement. Mais les expériences nombreuses en Allemagne rassurent. Il propose d'informer les habitants via le journal communal.

Régis HUSS précise que la prochaine étape est le choix du constructeur, puis le dépôt des demandes d'autorisation d'ici fin 2017. La démarche initiée en 2014 devrait aboutir avec une mise en service de l'unité de valorisation de la matière organique en 2019. Il ajoute que le conseil d'administration du collectif ABH est constitué de 6 membres sur 15 membres eux-mêmes représentatifs du monde agricole (éleveurs et céréaliers, jeunes et moins jeunes).

Constant DELATTE clôture la réunion en insistant sur la nécessité de continuer à largement informer la population sur la démarche.